

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°2025-40 en date du 27 août 2025

Mme le Maire ouvre une enquête publique à la mairie de Virieu-le-Grand

1 Place Honoré d'Urfé, 01510 VIRIEU LE GRAND

Du lundi 20 octobre 2025 au mercredi 19 novembre 2025

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal en date du 27 août 2025, Mme le Maire de Virieu-le-Grand a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

À cet effet, la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon a désigné Mme Véronique PACAUD en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et M. Florent PELLIZZARO en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête est ouverte pendant une durée de 31 jours du **lundi 20 octobre 2025 à 9h30 au mercredi 19 novembre 2025 jusqu'à 12h00** à la mairie de Virieu-le-Grand aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant la révision du PLU et son évaluation environnementale, accompagné des avis des personnes publiques associées ainsi que du bilan de la concertation à la mairie de Virieu-le-Grand aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Un poste informatique connecté à internet sera également mis à disposition.

La commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions du public, communiquera toutes informations utiles sur le dossier et le registre d'enquête au cours des permanences suivantes à la mairie de Virieu-le-Grand :

- **1^{ère} permanence : samedi 25 octobre de 10h00 à 12h00**
- **2^{ème} permanence : lundi 3 novembre de 14h00 à 16h00**
- **3^{ème} permanence : vendredi 14 novembre 15h00 à 17h00**
- **4^{ème} permanence : mercredi 19 novembre de 10h00 à 12h00**

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, ouvert à la mairie de Virieu-le-Grand.

Le public pourra adresser ses observations par courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice, à la mairie de Virieu-le-Grand (1 place Honoré d'Urfé, 01510 VIRIEU LE GRAND) ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6610@registre-dematerialise.fr en vue de les annexer au registre. Les contributions reçues sur l'adresse électronique ou directement sur le registre dématérialisé seront accessibles sur le registre papier pendant le temps de l'enquête publique. Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne peut, à sa demande auprès de la mairie et à ses frais, obtenir copie de tout ou partie du dossier d'enquête publique.

Cet avis est affiché à la mairie de Virieu-le-Grand et peut être consulté, ainsi que le dossier soumis à enquête publique sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6610>

Au terme de l'enquête publique, la révision du PLU, éventuellement amendée, sera approuvée par délibération du Conseil Municipal de Virieu-le-Grand.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront déposés à la mairie de Virieu-le-Grand et sur le site internet de la Préfecture de l'Ain pour être tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ils seront également consultables, pendant un an, sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6610>

Yvette VALLIN, Maire de Virieu-le-Grand